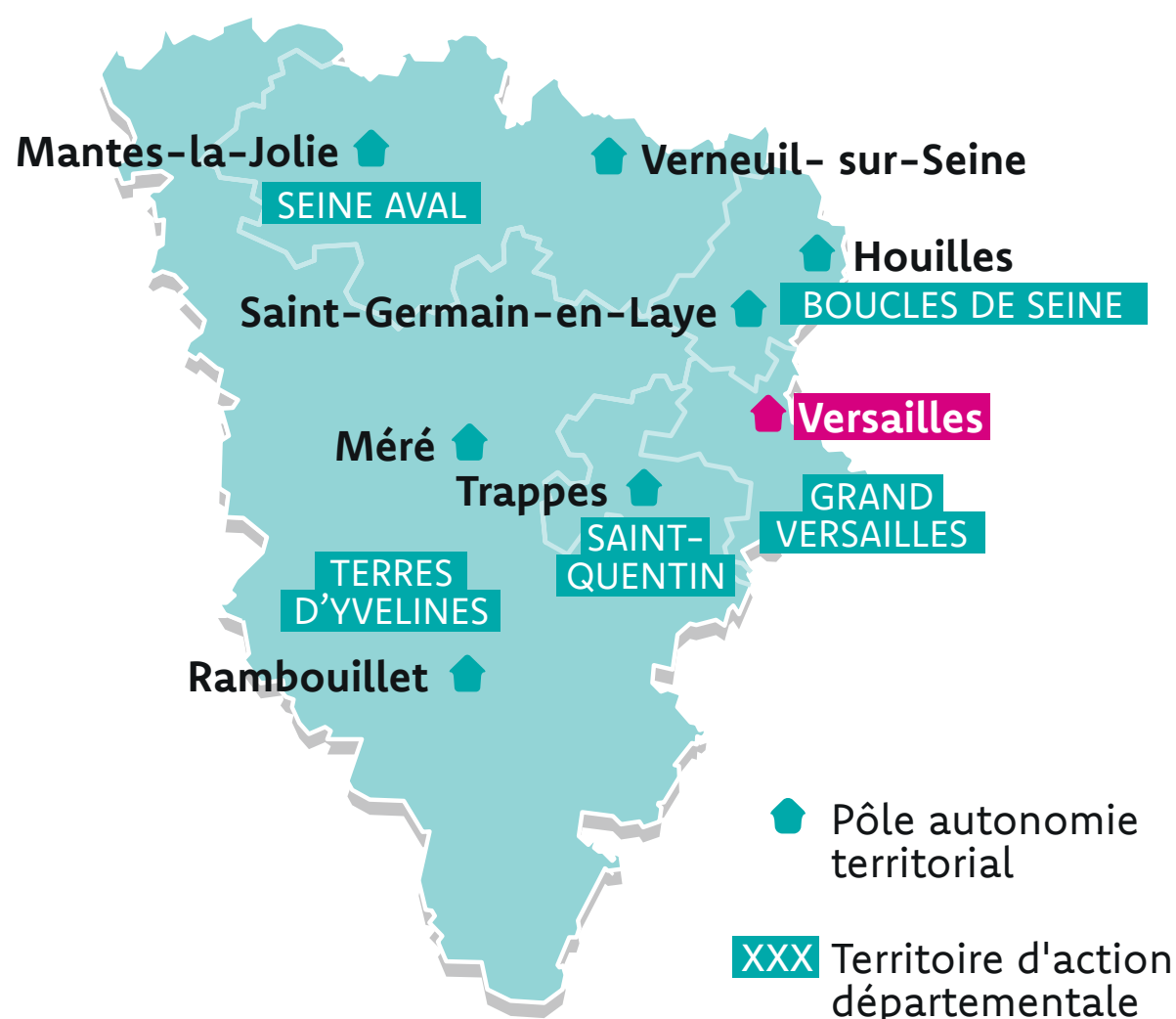


VOTRE PÔLE AUTONOMIE TERRITORIAL

Un guichet unique près de chez vous

Favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap est une priorité du Département. Pour les aider à mieux vivre au quotidien, il a créé la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), composée de 8 sites de proximité, les Pôles Autonomie Territoriaux (PAT).

La carte des PAT :



Contact :

PAT Grand Versailles

32 rue Jean Mermoz
78000 Versailles

Allô Autonomie : 0801 801 100 (appel gratuit)
Mail. grandversailles@mda.yvelines.fr

Grâce aux professionnels présents dans votre PAT, vous pouvez :



Accéder à des aides et bénéficier d'un accompagnement pour vivre chez soi



Être aidé pour remplir les dossiers de demandes de prestations et accéder à vos droits plus facilement



Vivre et travailler comme les autres



Être accompagné dans une démarche d'accueil en établissement



Être accueilli et accompagné dans votre cursus scolaire et universitaire



Alerter sur une situation de maltraitance

Plus d'informations sur :
yvelines.fr

Accédez à tous nos services sur :
78-92.fr



Yvelines
Le Département